



ASSEMBLEE GENERALE

25 AVRIL 2025

Ordre du jour

- Rapport Moral du Président
- Rapport Financier de la Trésorière
- Validation des tarifs licences 2025/2026
- Election postes vacants

Rapport Moral

Thibaut GRIFFART

Président

Rapport Moral

Cela fait désormais 7 mois que vous m'avez fait l'honneur de m'élire à la tête de la ligue. J'en mesure depuis la charge mais surtout la chance. Chance de diriger une ligue si structurée. Chance de diriger une ligue si innovante. Chance de diriger une ligue si performante. Cela est le résultat d'un travail collectif dont vous êtes toutes et tous partie intégrante, et je vous en remercie. Je remercie aussi, naturellement, tous les salariés de la ligue, Emilie, Stéphan, JC, et notre cadre technique, Olivier. Sans eux, sans leur présence et leur investissement, rien de tout cela ne serait possible. Des stages aux formations, des jeux de société aux podcasts, sans oublier une vie sportive active, la ligue se tient tous les jours à vos côtés.

Cette saison nous attendions toutes et tous un afflux de nouveaux pratiquants suite à la réussite des JOP 2024. Peut-être pas de cette ampleur cependant, et c'est un vrai défi qui s'est présenté à nous. Un vrai défi mais un beau défi : accueillir au mieux tous ces nouveaux licenciés (rappeler le chiffre régional). Cette vague de nouvelles personnes accueillies prouvent toutefois la vitalité et la capacité d'adaptation de nos clubs ainsi que l'attrait que représente toujours notre sport. Dans un contexte de concurrence accrue dans le domaine du sport, et je regrette de parler de concurrence, nous pouvons nous féliciter de ce constat

Ce début de mandat positif ne peut cependant nous faire oublier les nouveaux défis qui se présenteront à nous dans les années à venir.

Citons ici en premier lieu car juste devant nous la fidélisation de cette nouvelle population venue dans nos clubs. Mais à moyen long terme il nous faudra rajeunir la population de nos cadres techniques, nécessité primordiale pour maintenir l'activité de nos clubs. Ce n'est, je crois, que collectivement que nous pourrons apporter des solutions à ce problème.

Rapport Moral

Nos bénévoles aussi devront être renouvelés, et féminisés. Encore plus il nous faudra prouver toute la vitalité et toute la nécessité du modèle associatif dans la société d'aujourd'hui, d'autant plus dans le milieu sportif.

Plus encore que pour la partie bénévole de notre population nos efforts en matière de féminisation de notre pratique devront aussi s'accroître. Je veux croire au fait que l'image du sport de combat n'est pas une fatalité, qu'elle peut être dépassée et qu'il nous reste des marges de manœuvre en ce sens.

Sujet majeur pour le monde, mais qui ne fait que poindre dans le sport et le milieu associatif, les impératifs environnementaux devront aussi être de mieux mieux pris en compte. Nos modes de déplacements notamment devront certainement être repensés, impactant de fait nos politiques sportives.

Rapport Moral

Et enfin, il est impossible aujourd'hui de ne pas voir la menace d'un contexte financier toujours plus tendu. Alors que les médailles des JOP 2024 n'ont pas encore eu le temps de prendre la poussière, que la passion de la population pour le sport et ses héros n'est pas encore retombée, déjà nous a été asséné un coup sévère : les subventions, partout, à tous les niveaux, font l'objet d'une baisse importante. Dans un modèle comme le nôtre, auquel je suis attaché, de sport de masse ; dans un sport comme le nôtre où nos cadres techniques sont salariés, ces subventions sont vitales. Les moyens d'Etat comme les cadres techniques le sont également. Je ne peux que déplorer une logique simplement comptable ayant comme conséquence de les diluer de plus en plus.

Pour autant je suis confiant dans notre capacité collective à savoir trouver la parade à ces questions. C'est en ce sens que la ligue et ses instances, travaillent. Je remercie à ce titre le bureau dans son ensemble pour le travail fourni jusque maintenant, travail entamé dans les commissions notamment. Dans une période parfois difficile et incertaine, où les valeurs individuelles peuvent parfois prendre le pas sur les collectives, où il peut être tentant de se replier sur un noyau proche et chercher à tirer le maximum pour soi, n'oublions jamais ce qui nous rassemble ici : les Hauts-de-France et ses territoires, l'escrime et sa passion.

Merci.

POUR	152
CONTRE	0
ABSTENTION	7

VOTE



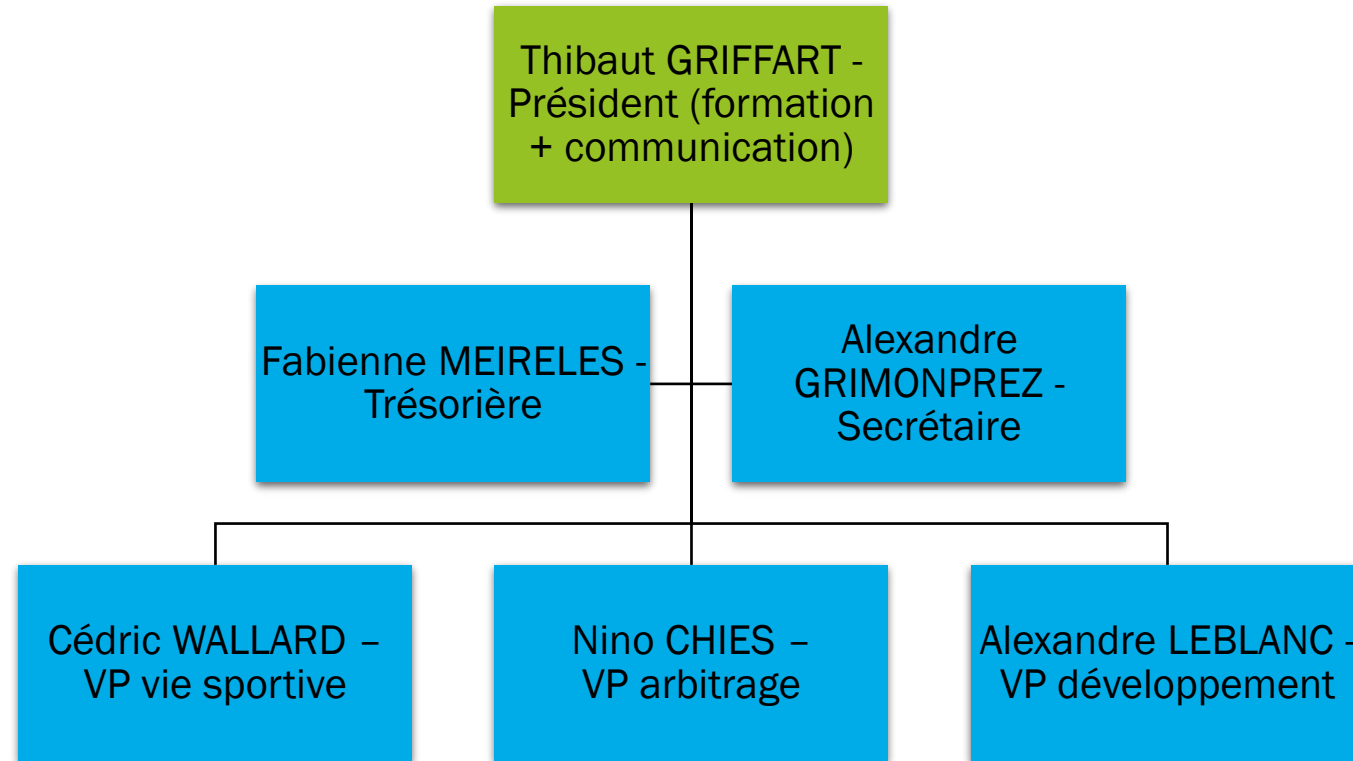
24 votants - 159 voix - Résultat: Approuvé

RETOUR SUR LA SAISON 2024/2025



-
- Générale
 - Vie sportive
 - Arbitrage
 - Formation
 - Autres

Composition du bureau



Bureau

Lundi 14 octobre 2024
Lundi 18 novembre 2024 – Préparation CODIR 25/11/24
Lundi 16 décembre 2024
Lundi 23 janvier 2025
Lundi 03 mars 2025 - Préparation CODIR 17/03/25
Lundi 07 avril 2025
Lundi 12 mai 2025
Lundi 02 juin 2025 - Préparation CODIR 23/06/25

Comité Directeur

Jeudi 10 octobre 2024 - Visio
Lundi 25 novembre 2024 – Arras
Lundi 17 mars 2025 - Préparation AG - Visio
Lundi 23 juin 2025 - Arras



Assemblée Générale : Vendredi 25 avr. 25

Convention relative au développement territorial de la région Hauts-de -France 2023/2025

Les Comités Départementaux se sont engagés, en cohérence avec le schéma de développement porté par la Ligue Régionale à développer sur leur territoire des actions en faveur des catégories M5 et M7.

Engagements des Comités Départementaux :

Ces actions consistent en l'organisation d'au moins deux regroupements par saison sur son département. Ces regroupements devront être inscrits au calendrier sportif de la saison. Le Comité Départemental s'engage à tenir informé la Ligue Régionale des dates retenues pour l'organisation de ces regroupements.

Engagement de la Ligue Régionale:

La Ligue Régionale s'engage à soutenir financièrement chaque Comité Départemental par le versement d'une aide annuelle. Cette aide sera calculée à raison de **1 € par licencié** rattaché à chaque Comité Départemental. Le nombre de licenciés de référence pour cette aide sera arrêté au 31 août de chaque saison concernée par la convention.

Reversement 5 €
aux primo licenciés*.

**prises du 01/09/2024 au 31/10/2024.*

1 180

Primo licenciés

5 900 €

reversés aux clubs

Départements	Primo licenciés
Aisne	100
Nord	483
Oise	253
Pas de Calais	243
Somme	101

Nouvelles licences au 31 oct.

Saison 2024 -2025

- Un calendrier régional, de M11 à Vétérán
- 3 épreuves individuelles, 1 à 2 épreuves par équipe en fonction des catégories
- Des Masters M11 à M15 aux 6 armes

La Ligue dispose de **48 pistes** afin de mettre les pistes à disposition des organisateurs

OBJECTIF : permettre à tous les clubs des HdF d'organiser une épreuve → une organisation est un bon levier de développement.

- 3 Stages Athlètes M13/M15
- 1 regroupement Athlète M17 – préparation France
- 2 regroupements Escrime Artistique
- 1 animation Sabre Laser « Chtar Wars »

Vie sportive

Arbitrage Départemental

- Epée : 51 arbitres en formation 24/25
- Fleuret : 15 arbitres en formation 24/25
- Sabre : 19 arbitres en formation 24/25

Arbitrage Régional

- Epée : 16 arbitres en formation 24/25
- Fleuret : 5 arbitres en formation 24/25
- Sabre : 6 arbitres en formation 24/25
- Sabre Laser : 2 arbitres en formation 24/25

Arbitrage

Animateurs

- 3 armes : 5 personnes en formation 24/25
- Sabre Laser : 0 personnes en formation 24/25
- Artistique : 2 personnes en formation 24/25

Educateurs 1

- Epée : 2 personnes en formation 24/25
- Sabre : 3 personnes en formation 24/25

DEJEPS

- 2 personnes en formation sur la session de 05/2024 à 06/2025

La Ligue est prestataire de l'IFFE pour la formation BPJEPS Escrime et du CREPS HdF pour les BPJEPS APT.

Formation

PODCAST

- Série « Bord de Piste »
- Format Culture Populaire

EVENEMENTS SPORTIFS

- Perte de la coupe du Monde de Beauvais
- 2 championnats de France organisés sur le Territoire (Arras et Calais)
- Médaillé international au Europe U23 (Paul Fortin – Bronze)
- Médaillée international aux Jeux Méditerranéen (Charlotte Loué– Argent en M15 - Bronze M17)

VIE TERRITORIALE

- Vigilance CD62

Autres



Rapport Financier 2024

Fabienne MEIRELES

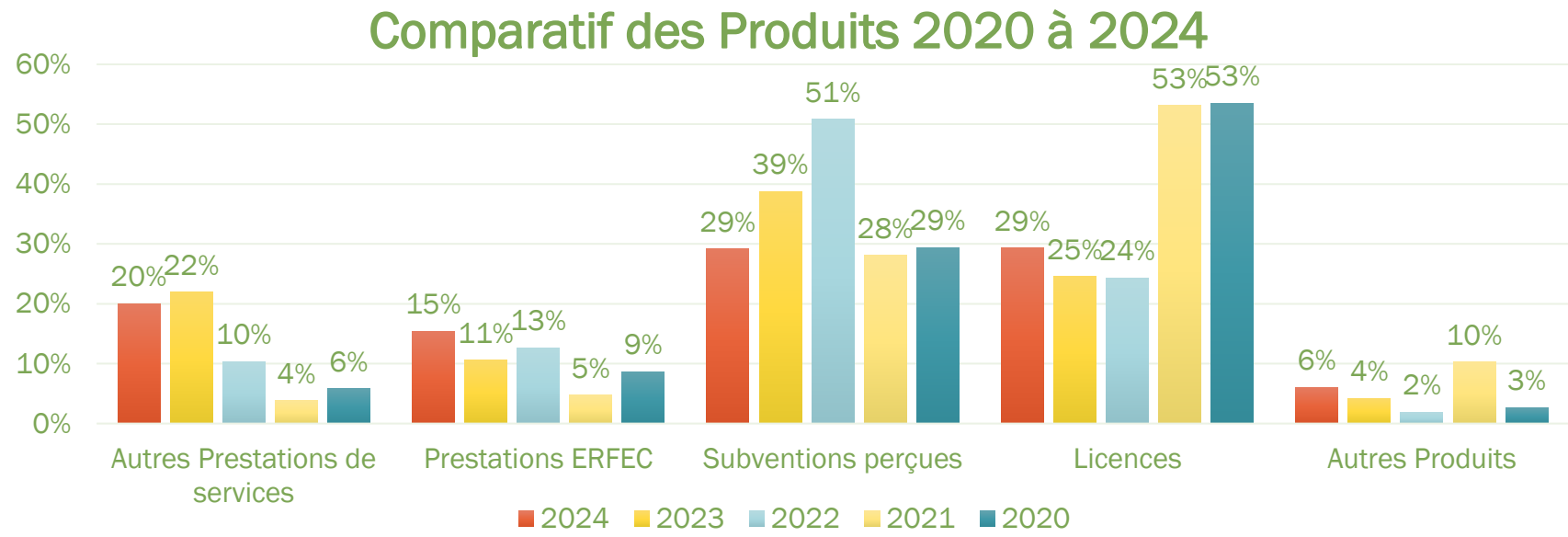
Trésorière

ELEMENTS IMPORTANTS 2024

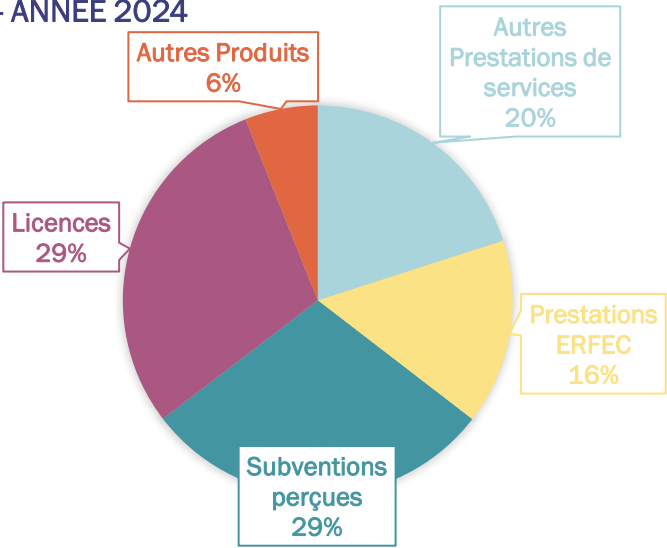


- **SALARIES** : Agathe FEROT - Démission , fin contrat le 12/04/2024 // Corentin BARON
- Rupture conventionnelle, fin de contrat le 13/10/2024;
- Actions Phares :
 - **LICENCES**: Fin du **Challenge 4048**: attribution des lots aux clubs = 3 450 € // Aide à la nouvelle licence = 5 900 € ;
 - **DELEGATION FDJ** : Prise en charge à 100 % pour 80 personnes : 26 K€;
 - **ARBITRAGE** : 21 K€;
- **INVESTISSEMENT** : Acquisition de 4 pistes complètes (prise en charge de 50 % de la Région HDF)

PRODUITS



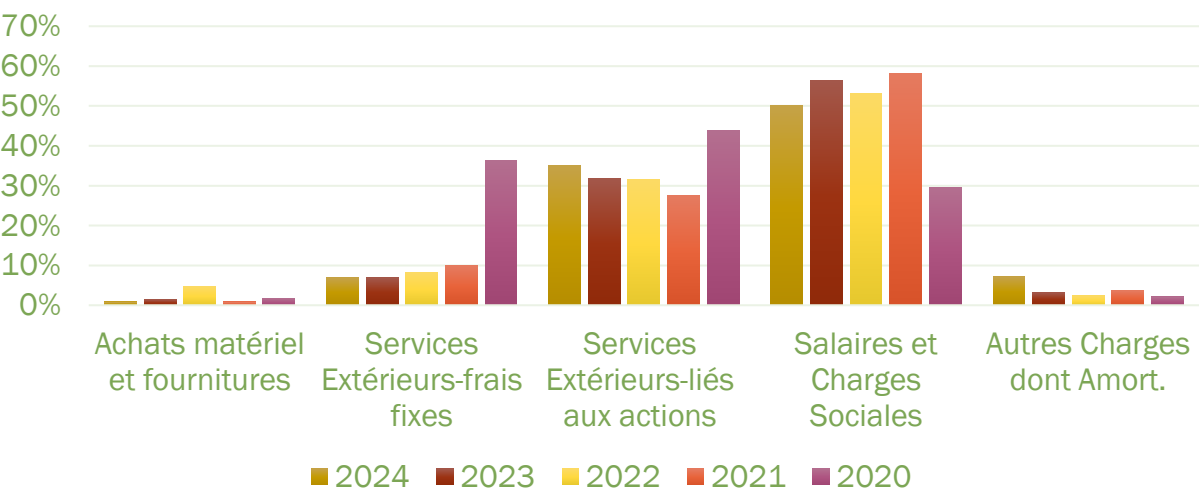
TOTAL DES PRODUITS - ANNÉE 2024



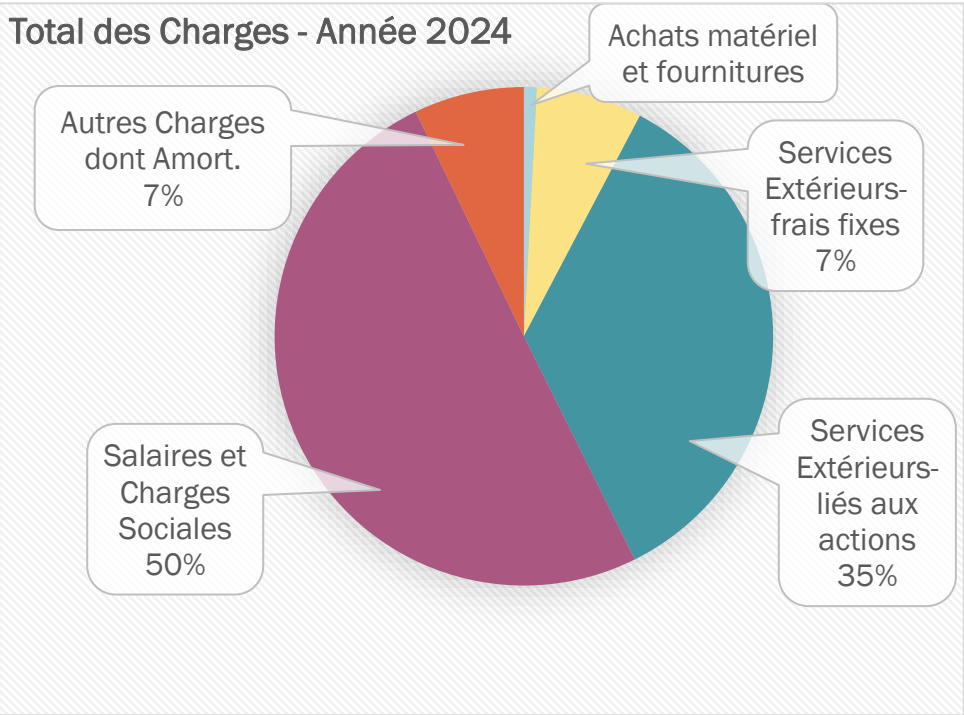
2024

CHARGES

Comparatif des Charges 2020 à 2024



2024



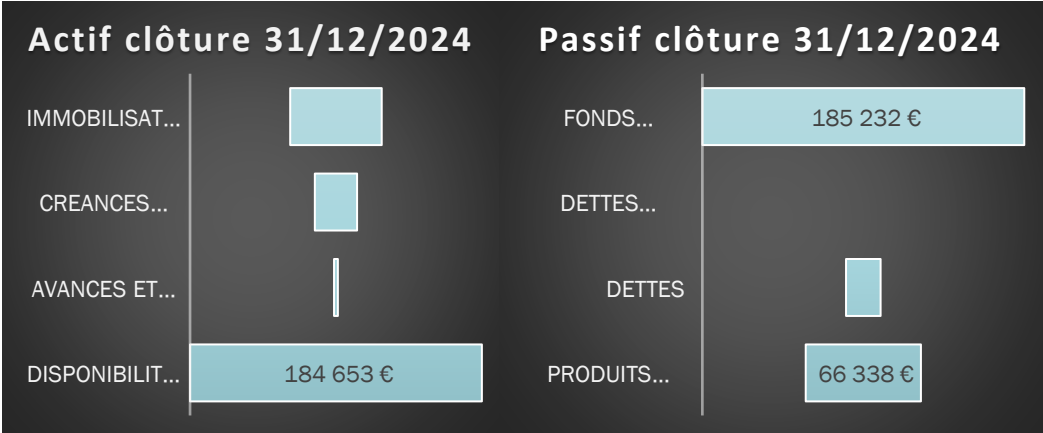
EXERCICE DU 01/01/24 AU 31/12/24

Bilan 31/12/2024

ACTIF	31/12/2024		31/12/2023		PASSIF	31/12/2024		31/12/2023	
					FONDS PROPRES	201 410		243 916	
IMMOBILISATIONS	57 951	21%	60 896	19%	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 52 691		- 42 507	
ACTIF IMMOBILISE	57 951	21%	60 896	19%	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	36 513		42 300	
					FONDS ASSOCIATIFS	185 232	68%	243 710	75%
					AVANCES ET ACOMPTES RECUS			2 059	
CREANCES USAGERS ET AUTRES CREANCES	26 701	10%	46 927	14%	DETTES FOURNISSEURS			389	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES	2 288	1%	8 820	3%	DETTES FISCALES ET SOCIALES	15 236		18 703	
DISPONIBILITES	184 653	68%	209 140	64%	AUTRES DETTES	4 787		8 413	
ACTIF CIRCULANT	213 642	79%	264 887	81%	DETTES	20 023	7%	27 505	8%
					PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	66 338	24%	52 509	16%
									100%
TOTAL	271 593	100%	325 783	100%	TOTAL	271 593	100%	323 724	%

Bilan année 2024

Total 271 593 €



Synthèse de l'activité sur 5 ans

	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
RECETTES	114 040 €	109 453 €	100 514 €	68 815 €	29 615 €
PART CR COTISATIONS ADHERENTS	91 891 €	71 761 €	72 777 €	93 982 €	82 874 €
NBRE LICENCIES AU 31/08	3958	3822	3765	2876	3534
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	91 350 €	117 340 €	113 212 €	152 197 €	126 716 €
AUTRES PRODUITS	669 €	12 669 €	706 €	371 €	94 €
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	297 949 €	311 224 €	287 209 €	315 365 €	239 299 €
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	156 047 €	146 749 €	146 188 €	97 157 €	126 457 €
CHARGES DE PERSONNEL	183 681 €	205 938 €	173 967 €	148 014 €	97 850 €
AUTRES CHARGES	221 €	658 €	62 €	1 674 €	750 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	18 272 €	11 101 €	7 809 €	7 838 €	5 916 €
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	358 221 €	364 447 €	328 026 €	254 683 €	230 974 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 60 272 €	- 53 223 €	- 40 816 €	60 682 €	8 325 €
RESULTAT FINANCIER	2 362 €	2 295 €	1 067 €	392 €	400 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 220 €	8 422 €	4 970 €	4 970 €	4 910 €
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	- 52 691 €	- 42 507 €	- 34 779 €	66 044 €	13 635 €
FONDS ASSOCIATIFS	185 232 €	243 710 €	252 638 €	292 387 €	231 313 €

Pour l'année 2025, les postes de charges les plus importants :

- Masse salariale : 164 K€ (moins 38 K€ par rapport à 2024)
- Location Detection athlète : 36 K€
- Arbitrage : 28 K€ (indemnités + réassort Escrimemo)
- FDJ : 20 K€

Pour l'année 2025, les postes de produits les plus importants :

- La part Ligue licences et affiliations: environ 110 K€ ;
- Les prestations, participations aux stages, locations de matériel: environ 100 K€.
- Les subventions: environ 85 K€ ;



**PREVISIONNEL
2025**

POUR	152
CONTRE	0
ABSTENTION	7

VOTE



24 votants - 159 voix - Résultat : Comptes 2024 approuvés

Tarifs licences & affiliation

Fabienne MEIRELES

Trésorière



Proposition tarifs 25/26 – Part Ligue HdF

- Affiliation clubs : 70 €
- Part licence pratiquant : 25,50 €
- Part licence dirigeant – arbitre : 12 €
- Part licence santé - handi : 10,50 €

Suppression du remboursement de 5€ aux primo licenciés

Tarifs 2025-2026

POUR	146
CONTRE	13
ABSTENTION	0

VOTE



24 votants - 159 voix - Résultat : Maintien des tarifs licences et affiliation, suppression du remboursement des 5 € aux primo licenciés .

Election

Alexandre GRIMONPREZ

Secrétaire

Benedicte FIOLET – Laon - Aisne

Pourcentage	%
ELUE	100.00

Richard CLOGENSON – Vexin Thelle - Oise

Pourcentage	%
ELU	95.42

VOTE



A tous pour votre implication

MERCI !

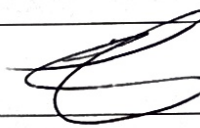
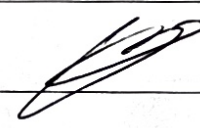
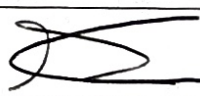
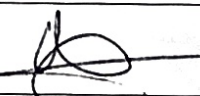
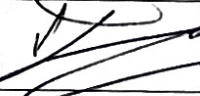


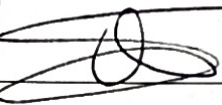


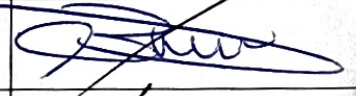
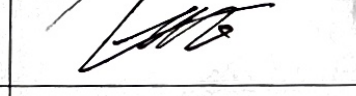
ANNEXE

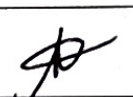
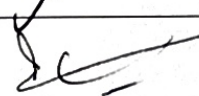
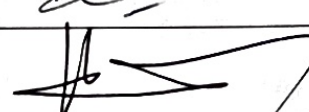
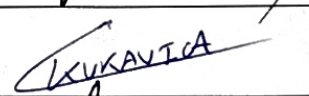
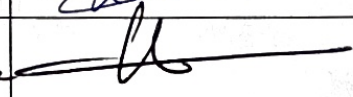
ASSEMBLEE GENERALE
DU 25 AVRIL 2025

FFE - Extraction du nombre de licenciés au 31/08/2024

Structure	Nombre de licencié.e.s pris en compte pour le vote*	Nombre de voix	NOM Prénom du Président.e ou de son représentant	Emargement
02002001 - CE DE CHÂTEAU THIERRY	53	6		
02002003 - CE DE LAON	60	6	Serré Olivier	
02002005 - EPEE SAINT QUENTINOISE	39	4		
02002006 - CE AC SOISSONS	72	6		
02002028 - CERCLE D'ESCRIME DU VALOIS	35	4		
02060004 - NOYON PENTATHLON MODERNE	4	1		
02060007 - VEXIN THELLE ESCRIME	38	4	CLOPENSON Richard	
02060011 - CE DE CLERMONT	60	6	/	
02060012 - CE G. TAINURIER COMPIÈGNE	179	8	BOEDER Manu	
02060013 - CE DE CREIL	46	5	PORTECRETTE Karine	
02060017 - AS ESCRIME PONT STE MAXENCE	37	4	LEBOUVIER Pascal	

Structure	Nombre de licencié.e.s pris en compte pour le vote*	Nombre de voix	NOM Prénom du Président.e ou de son représentant	Emargement
02060019 - LES TROIS ARMES DE SENLIS	101	7	CLOQUENSON Richard	
02060024 - C.E. CHANTILLY	84	6		
02060025 - ACADEMIE BEAUVAISIENNE D'ESCRIME	170	8	LEMOUVIER Pascal PORTECRETTE Karine	
02080008 - Le Sabre Noir de Montdidier	33	4		
02080014 - CERCLE DES ARMES DU DUC DE LUYNES	40	4		
02080020 - AS ABBEVILLOISE D'ESCRIME	85	6		
02080022 - CERCLE D'ESCRIME AMIENS MÉTROPOLE	178	8	GRIFFAINT Thibaut	
02080026 - Cercle Epee Marivaux Amiens Nord	26	3		
13059001 - CE D'ARMENTIÈRES	90	6		
13059002 - CE DE CAMBRAI	55	6		
13059004 - OLYMPIQUE GRANDE SYNTHÉ	69	6		
13059005 - SA JEAN BART DUNKERQUE	122	7		
13059006 - ACADEMIE ESCRIME VAUBAN LILLE	391	12	FOURTAUX Cédric	

Structure	Nombre de licencié.e.s pris en compte pour le vote*	Nombre de voix	NOM Prénom du Président.e ou de son représentant	Emargement
13059007 - C.E. COUDEKERQUOIS	43	5		
13059009 - CE DE MAUBEUGE	28	3		
13059010 - CE DE ROUBAIX	119	7	Lévesque Thibault	
13059011 - C.I.E. TOURCOING	86	6	Pellet Agathe	
13059016 - CERCLE D'ESCRIME OMS ANICHE	3	1		
13059019 - HAUBOURDIN ESCRIME CLUB	58	6		
13059020 - CE DE VALENCIENNES	131	7	LEDRU Margaux	
13059021 - CIE MARCQUOIS	37	4		
13059024 - ESCRIME CLUB MOUVALLOIS	98	6	VERHAEGHE Cécile	
13059025 - CE DE DOUAI	160	8	BARRET Véronique	
13059027 - CE DE WATTRELOS	143	7	LEMAIRE Fabrice	
13059028 - C.E. DE VILLENEUVE D'ASCQ	103	7		
13059029 - C.E. DE FACHES THUMESNIL	102	7	CASSORET Denis	

Structure	Nombre de licencié.e.s pris en compte pour le vote*	Nombre de voix	NOM Prénom du Président.e ou de son représentant	Emargement
13059034 - LES CADETS DU HOUTLAND	38	4		
13059041 - CLUB D'ESCRIME DE LEERS	17	2		
13062012 - CE D'ARRAS	162	8	LEBLANC A -	
13062014 - CECO Boulogne	52	6	LEBLANC A -	
13062015 - CERCLE DES ARMES DE CALAIS	69	6	LEMYCNIER wladyslaw	
13062017 - CE DE HÉNIN BEAUMONT	82	6	LEONDELLE DOMINIQUE	
13062018 - CE LIEVIN	58	6	HENRI HANCOCK	
13062023 - C.E. DE HARNES	43	5	KUKAVICA Kévin	
13062026 - USO BRUAY LA BUISSIÈRE	94	6	DUMETZ Guillaume	
13062031 - CERCLE D'ESCRIME D'ETAPLES	7	1		
13062032 - E.C. AUDOMAROIS ST BERTIN	27	3		
13062040 - ATELIER AUX MILLE ARMES	22	3		

***Article 7 - L'ASSEMBLEE GENERALE**
ARTICLE 7.1 : COMPOSITION

Pour la détermination du nombre de licenciés, seules sont prises en compte les licences délivrées, au 31 août précédent, au titre d'une association ayant son siège social sur le ressort territorial de la Ligue régionale et en règle avec celle-ci. Les licences délivrées à titre individuel, les licences « bénévoles » et les licences « pass' découverte » ne sont pas prises en compte.

Assemblée générale Ordinaire

Sur 49 clubs, il y a une représentation de24..... clubs
Sur 267 voix, il y a une représentation de152..... voix.

Le nombre de présents est suffisant et représentatif pour effectuer l'assemblée générale Ordinaire de la Ligue d'Escrime Régionale Hauts-de-France : ☒ OUI – NON

ARTICLE 7.3 – CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

L'Assemblée Générale ne peut délibérer que si **1/3 de ses membres, regroupant au moins 1/3 du nombre total des voix** est présent ou représenté

ARTICLE 8.2 – COMPOSITION ET ELECTION

L'élection se déroule au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

Les électeurs votent pour autant de candidats qu'ils le souhaitent, dans la limite du nombre de postes à pourvoir au titre de chaque territoire départemental en application de l'article 8.2. Le rattachement géographique se fait par référence soit au siège social de l'association pour les titulaires d'une licence au titre d'une association, soit au domicile de l'intéressé pour les titulaires d'une licence à titre indépendant.

Sont déclarés élus à l'issue du **premier tour** les candidats ayant obtenu **la majorité absolue des suffrages valablement exprimés**.

S'il reste des postes à pourvoir, un second tour est organisé entre les candidats non-élus au premier tour n'ayant pas retiré leur candidature à l'issue de celui-ci.

Sont déclarés élus à l'issue du **second tour** les candidats ayant **obtenu le plus de suffrages valablement exprimés sous réserve d'en obtenir au moins 20 %**. En cas d'égalité, l'élection est acquise au candidat le plus jeune.

Dans l'hypothèse où, à l'issue du second tour, un ou plusieurs postes ne seraient pas pourvus, ceux-ci sont déclarés vacants jusqu'à la prochaine assemblée générale au cours de laquelle il est procédé à une élection partielle pour la durée du mandat restant à courir.

ARTICLE 8.3 – VACANCE DE POSTE

En cas de vacance d'un poste de membre au Comité directeur pour quelque cause que ce soit, il est procédé, lors de l'assemblée générale la plus proche, à une nouvelle élection **au scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours**, selon le nombre de postes vacants à pourvoir. A défaut de candidats en nombre suffisant, le ou les postes concernés sont déclarés vacants jusqu'à l'assemblée générale suivante

ARTICLE 26 – VOTES

Les décisions sont prises à la majorité simple des suffrages valablement exprimés ;

Ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls pour le décompte de la majorité.

Résultats des votes

Rapport Moral

OUI : 152 nombre de voix
 NON : 0 nombre de voix
 ABSENCE : 1 nombre de voix

APPROUVE - NON APPROUVE

Rapport Financier

OUI : 152 nombre de voix
 NON : 0 nombre de voix
 ABSENCE : 1 nombre de voix

APPROUVE - NON APPROUVE

Tarif des licences et affiliations 2025-2026 - Part régionale

OUI : 146 nombre de voix
 NON : 13 nombre de voix
 ABSENCE : 0 nombre de voix

APPROUVE - NON APPROUVE

Postes vacants au Comité Directeur, tour 1

NOM	Prénom	N° Licence	Club	Dépt.	TOTAL VOIX	POUR	CONTRE	ABSTENTION	VOIX EXPRIMEES	%	ELU/NON ELU
FIOLET	Benedicte	071533	Laon	Aisne	153	153	0	6	153	100	ELU
CLOGENSON	Richard	066783	Vexin Thelle	Oise	153	146	7	6	153	95,42	ELU

Postes vacants au Comité Directeur, tour 2 (le cas échéant)

NOM	Prénom	N° Licence	Club	Dépt.	TOTAL VOIX	POUR	CONTRE	ABSTENTION	VOIX EXPRIMEES	%	ELU/NON ELU
FIOLET	Benedicte	071533	Laon	Aisne							
CLOGENSON	Richard	066783	Vexin Thelle	Oise							

Prénom NOM - Qualité : Thibaut GRIFAART
 Président

Date : 25/04/2025

Signature Président Escrime HDF



ESCRIME
HAUTS-DE
FRANCE

Prénom NOM - qualité : GRIMONPREZ Alexandre
 Secrétaire

Date : 25/04/25

Signature Secrétaire Escrime HDF

